LBARC1380

2015-2016

Stage

2.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Ressources en ligne:	iCampus. Accessible aux étudiants LOCI BAC1, BAC 2 et BAC3 dès activation du site réservé à ce cours
Thèmes abordés :	Le stage offre aux étudiants en architecture l'opportunité de se familiariser avec les activités et les circuits connexes à l'acte de construire. Tout en étant articulé aux enseignements dispensés par la faculté, le stage se déploie dans le temps à un rythme très différent de celui d'un enseignement organisé et permet ainsi l'application de connaissances théoriques dans un cadre professionnel. Le stage de bachelier se déroule sur chantier, dans une structure intervenant dans la production du cadre bâti en Belgique ou à l'étranger - gros-oeuvre, équipements ou finitions; il requiert sur place la présence d'un professionnel du bâtiment qui assurera l'apprentissage de l'étudiant. À l'issue de son stage, ce dernier établit un rapport d'activité, accompagné des diverses attestations requises pour en assurer la validité.
Acquis d'apprentissage	Le stage sur chantier a pour objectif général de savoir : -- OBSERVER et ANALYSER (1) -- ARTICULER THEORIE et PRATIQUE (2) -- COLLABORER (3) -- RESTITUER (4) une expérience du monde de l'entreprise, acquise par les contacts étroits établis avec les professionnels du bâtiment à l'occasion d'un chantier de construction ou de rénovation. Ces stages contribuent à rapprocher les mentalités des étudiants de celles qui animent le monde professionnel par une connaissance accrue des acteurs intervenant dans l'acte de bâtir. Cette accointance avec le "réel" marquera à coup sûr leur rôle de concepteur d'édifices en l'imprégnant de cette concrétude qu'ils auront trouvée sur le terrain et qui est essentielle au développement de leur apprentissage. Dans cette perspective, il est fondamental de rappeler que les stages ont une finalité pédagogique. A la fin de cette activité l'étudiant sera capable de : -- S'intégrer dans une équipe pour observer et comprendre le rôle des acteurs intervenant dans l'acte de bâtir -- Développer un esprit réflexif vis-à-vis tant des connaissances théoriques que des pratiques professionnelles -- S'impliquer activement dans le travail sur chantier et prendre conscience de ses responsabilités -- Restituer son expérience de terrain de façon claire et précise, par le biais d'un rapport présenté selon le canevas proposé. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation finale du stage est effectuée par le Coordinateur de stage. Résultat de la moyenne d'une, deux ou trois cotes partielles (selon le nombre de périodes de stages), l'évaluation se base sur deux documents : -- L'attestation de stage, qui reprend les appréciations apportées par le Maître de stage sur la capacité que le (la) stagiaire à OBSERVER, ARTICULER THEORIE et PRATIQUE, COLLABORER sur le chantier, poursuit un double but : - évaluatif : en informant le Coordinateur de stage de la qualité des prestations du (de la) stagiaire durant le stage, lui permettant d'établir 60% de la cote pour la période de stage concernée, - formatif : en indiquant au (à la) stagiaire les points forts, les progrès, les domaines à améliorer. -- Le rapport de stage, qui est un document rédigé personnellement par l'étudiant, intervient pour 40% de la cote pour la période de stage concernée. La qualité de son contenu et de sa forme permettent d'évaluer si l'étudiant, à la fin du stage, est capable de RESTITUER son expérience de terrain de façon claire et précise et d'ANALYSER les différentes situations rencontrées.

Méthodes d'enseignement :	L'organisation du stage, assurée par le Coordinateur de stage, comprend la coordination des stages, le suivi des stages et l'évaluation des stages. Les modes d'encadrement du stage prennent différentes formes : -- L'information en auditoire, une fois par an, en détaille les objectifs et attendus, les modalités organisationnelles, l'importance du choix des entreprises et organismes d'accueil dans lesquels le stage peut être effectué, le suivi sur place par un Maître de stage, l'importance du rapport de stage (illustration par de nombreux exemples concrets), les modes d'évaluation par le Coordinateur de stage, les obligations administratives. -- Le carnet de stage est un outil qui fixe le cadre dans lequel les stages sont organisés. En le complétant au fur et à mesure de son avancement dans son parcours de stage, l'étudiant en fait un document personnel, en vue de constituer un dossier complet par cycle d'études. -- La validation du choix de stage se concrétise par un échange avec le Coordinateur de stage sur base des données précises apportées par l'étudiant(e).
Contenu :	Le stage obligatoire prévu au programme des études est d'une durée de 3 semaines (15 jours effectifs minimum), qui peuvent être réalisés en une fois ou fractionnés en périodes d'au moins 5 jours dans une même entreprise ou organisme d'accueil. L'étudiant effectue un stage auprès d'un Maître de stage qui en offre l'opportunité, en assure le suivi, complète et signe le document officiel d'Attestation de stage. Pourvu qu'un apprentissage pratique dans le domaine de la construction soit possible, l'étudiant peut s'orienter dans divers domaines et différents lieux : -- stage en Belgique ou à l'étranger; -- stage en entreprise de gros-'uvre (terrassements, fondations, maçonneries, couvertures, etc.), d'équipements (électricité, chauffage, ventilation, ...), de parachèvements (montage de cloisons, placement de faux-plafonds, '), à l'exclusion des travaux de peinture; -- stage organisé par des associations (parfois payant) de restauration de monuments, villages, châteaux, sites classés; -- stages dans le cadre de programmes humanitaires.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	2	-	